

Les textes officiels pour l'École Primaire
www.formapex.com

**TERMINOLOGIE GRAMMATICALE POUR
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

1976



Circulaire n° 76-363 du 25 octobre 1976
(Écoles)
aux Recteurs, aux Inspecteurs d'académie

Objet :
Terminologie grammaticale pour l'école élémentaire.

Les instructions de décembre 1972 sur l'enseignement du français ont annoncé des compléments sous la forme de recommandations, et préconisé jusqu'à la publication de celles-ci diverses mesures conservatoires. En ce qui concerne la grammaire, elles conseillent aux maîtres d'appliquer "à titre provisoire" la progression et la nomenclature de 1961, de tenir compte des réserves que justifie "la liste exagérément chargée qu'elles donnent des connaissances grammaticales à l'issue du cours moyen 2^e année", et de pratiquer les allègements prévus par la circulaire ministérielle du 20 juillet 1964.

Il importe en effet de ne jamais perdre de vue l'objectif essentiel de l'enseignement du français : "aider l'enfant à communiquer et à penser" ¹. L'enseignement grammatical n'est pas une fin en soi. Il ne saurait être considéré que comme un moyen. A plus forte raison ce principe vaut-il pour la terminologie.

La simplicité et l'uniformité relatives du vocabulaire grammatical utilisé à l'école élémentaire n'ont pas posé de problème jusqu'au moment où la diffusion de théories linguistiques diverses a amené dans les classes l'emploi de terminologies différentes et parfois concurrentes (d'autant plus que l'on a trop souvent tendance à confondre l'utilisation d'un vocabulaire nouveau avec la rénovation pédagogique). Une situation confuse s'est créée, qu'il convient donc de clarifier, en substituant aux textes antérieurs les présentes recommandations qui constituent un appendice aux instructions de 1972.

Toutefois, en proposant aux maîtres une terminologie, parce qu'il est indispensable que pour tous les mêmes termes désignent les mêmes notions, on doit rappeler dans quelle perspective elle se situe.

L'essentiel n'est pas de changer de vocabulaire, mais d'objectif et de démarche. Les classes de mots et les fonctions doivent être découvertes, puis, à certain moment, identifiées et donc nommées. Mais cette dénomination ne saurait être considérée comme un objectif. Il importe que l'enfant soit entraîné à utiliser systématiquement sa langue, à passer d'une structure à une autre, d'une construction verbale à une construction nominale, par exemple, ou inversement. C'est seulement au terme de telles activités que la prise en conscience de faits de langue devenus familiers permettra d'identifier les classes de mots et les fonctions. Dans l'ordre des priorités comme dans l'ordre chronologique, la connaissance intuitive des notions grammaticales manifestée par un emploi pertinent dans les structures où elles apparaissent, ou dans des manipulations ² diverses, précède une identification explicite qu'elles n'exigent pas toujours.

Il faut en surplus se rappeler sans les sous-estimer les différences qui séparent encore en fin de scolarité élémentaire les notions qu'un enfant est capable de mettre en oeuvre avec pertinence et celles qu'il est capable d'identifier et de dénommer exactement. Il peut connaître le terme générique correspondant à une fonction, par exemple, sans que cela implique de sa part la capacité d'embrasser la totalité de ses formes et de ses occurrences. C'est pourquoi il suffit à ce stade de son développement qu'il ait des connaissances relativement peu nombreuses mais précises.

¹ . J.O. du 4 décembre 1972.

² . Rappelons les plus fréquentes de ces manipulations : substitution, expansion, soustraction, déplacement, transformations diverses. On se reportera utilement au texte des instructions du 4 décembre 1972, publication de l'Imprimerie nationale, page 31.

Par suite, amorcée dès le cours préparatoire, l'initiation grammaticale à l'école élémentaire ne peut d'abord être qu'intuitive. C'est seulement à partir du cours moyen qu'elle devient peu à peu réflexion sur les faits de langue. Et mieux que des exercices formels de reconnaissance et d'étiquetage, cette démarche rendra possible leur étude approfondie au cours de la scolarité ultérieure en même temps qu'une exploration méthodique de la nomenclature désormais en usage dans le second degré³.

Reconnaître ainsi à la terminologie grammaticale la fonction qui est la sienne dans la pédagogie de la langue maternelle, tout en lui assignant sa juste place, en définitive assez réduite, lève bien des obstacles à son établissement. En effet elle ne constitue pas l'essentiel de la grammaire, elle n'est qu'un simple instrument de dénomination, et il est possible de la limiter à l'école élémentaire aux termes qui recueillent le large assentiment des pédagogues et des grammairiens. Aussi proscrira-t-on les définitions savantes et les énoncés abstraits "dont l'abus a été et demeure le fléau de notre enseignement grammatical"⁴.

La terminologie ci-dessous, qui n'est ni un programme d'enseignement, ni une progression, établit un inventaire des notions simples et peu nombreuses qui sont à la fois indispensables et accessibles aux élèves de l'école élémentaire.

Le ministre de l'Éducation,
René HABY

³ . Cf. Publications SEVPEN, 2^e édition, décembre 1975.

⁴ . J.O. du 4 décembre 1972.

Terminologie grammaticale pour l'école élémentaire

I. - *Quelques notions générales.*

Situations de communication : oral, écrit, registres, message, codé.

II. - *La phrase.*

- types de phrases (phrase verbale, phrase nominale) ;
- la proposition : proposition subordonnée, relative, conjonctive ;
- formes :
 - * affirmative, négative, interrogative,
 - * présentative,
 - * active, passive ;
- coordination, juxtaposition, subordination ;
- le groupe verbal, le groupe nominal ;
- la ponctuation (point, virgule, point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation, guillemets, parenthèses, deux points).

III. - *Les classes de mots.*

- le verbe ;
- le nom ;
- l'adjectif ;
- les déterminants (on insistera sur l'article) ;
- les pronoms; le pronom relatif ;
- marque du genre et marque du nombre ;
- l'adverbe ;
- la préposition ;
- la conjonction.

IV. - *Les fonctions.*

- le sujet du verbe ;
- l'attribut du sujet ;
- les compléments du verbe (construction directe - indirecte) ;
- les compléments de circonstance ;
- le nom complété ⁵.

V. - *La conjugaison.*

- le verbe ; radical, terminaison ;
- le pronom de conjugaison ;
- les tournures active, passive, pronominale ;
- les modes (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif, participe) ;
- les temps simples (présent, imparfait, passé simple, futur simple), et les temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur).

Nota : On observera que le texte ci-dessus écarte toute définition des termes proposés. Il ne suggère aucune répartition entre les différents stades de la scolarité élémentaire. C'est au cours d'un affinement progressif des notions fondamentales que les maîtres décideront de l'opportunité d'introduire tel ou tel terme plus précis.

⁵ . L'essentiel est qu'un enfant découvre que, selon les exigences du sens, un mot est complété par des mots ou groupes de mots qui l'accompagnent, c'est-à-dire lui sont apposés (nom ou groupe nominal, groupe verbal, adjectif, proposition relative).